



## VÉGÉ AUTOLAV®

**PUISSANT NETTOYANT À MOUSSE MODÉRÉE ÉCOLOGIQUE ULTRA-CONCENTRÉ  
SPÉCIAL AUTOLAVEUSES ET MONOBROSSES**

**BASE LAVANTE BIODÉGRADABLE, 100 % D'ORIGINE VÉGÉTALE  
FORMULATION ENRICHIE EN ALCOOL DE FERMENTATION  
MATIÈRES VÉGÉTALES RENOUVELABLES D'ORIGINE AGRICOLE**

**SANS COLORANTS  
QUALITÉ ALIMENTAIRE**

### CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

**État** : liquide  
**Densité** : 1,08 +/- 0,03  
**Odeur** : fruits rouges  
**Couleur** : jaune paille  
**pH** : 12 +/- 0,5  
**Point éclair** : sans



### PROPRIÉTÉS

**VÉGÉ AUTOLAV®**, recommandé pour les nettoyages industriels, apporte une solution efficace pour l'utilisation des autolaveuses et monobrosses pour lesquelles une mousse modérée est impérative. Cette composition émulsionne, complexe et solubilise avec facilité toutes les salissures qu'elles soient d'origine végétale ou animale. Il s'agit d'une composition originale végétale issue d'un concept d'une haute technologie basé sur la "**Philosophie Verte**" qui permet d'effectuer des extractions de matières végétales : ingrédients végétaux, ingrédients naturels (issus de la fermentation), ingrédients dérivés du végétal (extraction de molécules naturelles de plantes par chimie verte).

**Avantages** : **VÉGÉ AUTOLAV®** est composé d'une base lavante 100 % d'origine végétale à base de tensio-actifs non ioniques qui sont issus des productions agricoles de blé-betterave et ne contient aucune matière issue de la pétrochimie, ni phosphates. Cette composition respecte l'utilisateur et rentre dans le cadre des produits issus de matières de bases renouvelables sans impact sur l'environnement. Cette formulation est renforcée en éthanol de fermentation blé-betterave pour une solubilisation instantanée des salissures. Le séchage après passage de l'autolaveuse est rapide et ne laisse pas de traces.

**Domaines d'utilisation** : ce produit est idéal pour le nettoyage de divers supports encrassés tels que : sols et murs carrelés ou bétonnés, aciers, métaux, plastiques, inox, etc... **VÉGÉ AUTOLAV®** est employé par les industries alimentaires ou non, collectivités qui effectuent des nettoyages de surfaces importantes à l'aide d'autolaveuses.

**Alimentarité** : **VÉGÉ AUTOLAV®** est conforme à l'arrêté du 19 décembre 2013 modifiant l'arrêté du 8 septembre 1999 concernant les produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver en contact avec les denrées alimentaires.

## Utilisation de **VÉGÉ AUTOLAV**® suivant les indications portées ci-dessous

APPLICATIONS	DILUTIONS SELON ENCRASSEMENT	MODE D'EMPLOI
Nettoyage et dégraissage industriel des surfaces, sols, etc...	De 3 % à 5 % dans de l'eau.	Verser <b>VÉGÉ AUTOLAV</b> ® à la dilution souhaitée dans le réservoir de l'autolaveuse prévu à cet effet ou de la monobrosse.
Nettoyage et dégraissage de surfaces.	De 3 % à 8 % dans de l'eau.	Pulvériser <b>VÉGÉ AUTOLAV</b> ® à la dilution souhaitée. Laisser agir quelques minutes, frotter avec une brosse si nécessaire, puis rincer ou essuyer avec un chiffon propre.

**Biodégradabilité** : les agents de surface présents dans la formulation sont d'origine 100 % végétale et sont conformes au règlement CE n°648/2004 du Parlement Européen et du Conseil du 31 mars 2004 relatif aux détergents : biodégradabilité primaire au moins de 80 %; biodégradabilité finale (minéralisation) au moins de 60 %.

**Recommandations** : conformément à la législation en vigueur, dans le cas d'une utilisation sur du matériel ayant un contact alimentaire, effectuer obligatoirement un rinçage à l'eau potable. Port de gants de protection recommandé. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau.

*D.A.C.D. ne peut avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. D.A.C.D. n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier. Les informations ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque cas déterminé.*